



Refus de carte de sejour sans obligation de quitter le territoire

Par **Bobe**, le **17/11/2013** à **17:19**

Bonjours moi aussi je me renseigne a la préfecture et on me répond oralement par un refus mes sans obligation de quitte le teritoir me moi je leur demande de bien m envoyer la notification pour mon avocat me il refus âpre plusieurs message envoyer par mail à la préfecture il mon répondu comme quoi en vous a pas envoyer de courrier car votre dossier et en fin d'instruction il faut attend plusieurs semaine et problème et que je n est plus qui croire le personnel qui travaille ne dit pas toujours le vérité pour eu sans papier = aucun loi pour nous